

Programme de la formation conduisant à la délivrance du brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires BRACPN

Contenus	Sous-modules / Matières	Durée
Module RN Règlementation Nationale (1)	Règlementation et activités professionnelles dans la bande littorale (TH) - Organisation et rôle de l'administration chargée de la mer et du CROSS - Le navire (éléments d'identification, familles de navires, visites de sécurité...) - Le marin (exercice de la profession, procédures et documents de constatation et de tenue, être à jour des services embarqués...) - Le capitaine (attributions, responsabilités, obligations, formalités...) - L'environnement littoral (gestion de l'espace portuaire et littoral, arrêtés, prévention des conflits d'usage, avis aux navigateurs...)	8 heures
Module spécifique STCW (CFBS/E)	Formation à la sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres armés au commerce ou à la plaisance (TH + TP) - UV PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1 (7h) - UV HPR : Hygiène et prévention des risques (3h) - UV AMMCT1 : Aide médicale en mer et consultation télé-médicale niveau 1 (1h) - UV TIS/E : Techniques individuelles de survie (8h) - UV FBLI/E : Formation de base lutte incendie (4h) - UV SPRS/E : Sécurité des personnes et responsabilités sociales (4h)	27 heures
Evaluation	Module RN (1) : 1 épreuve finale à l'oral - Règlementation et activités pro.	